

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 28 (1948)
Heft: 3

Artikel: Les origines des foires françaises
Autor: Barrelet, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Foire du Lendit

Bien avant la conquête romaine, la Gaule était déjà un pays relativement riche et peuplé où le commerce était assez développé. Les réunions druidiques qui se tenaient périodiquement dans la région de Chartres donnaient lieu à des foires. A Lyon, on célébrait la fête du dieu celtique Lugus, de caractère analogue à celui de Mercure; ces cérémonies provoquaient un important mouvement d'échanges commerciaux.

Sous l'occupation romaine, le commerce continua à devenir encore plus actif; les invasions barbares mirent fin à cet essor. Il fallut attendre les progrès du christianisme, ramenant dans le pays une certaine confiance, pour que le négoce pût reprendre ses transactions.

Premières grandes foires

FOIRE DE SAINT-DENIS

Un diplôme du roi Dagobert Ier, daté de l'an 629, promettait un marché franc de droits ainsi que la protection des personnes et des biens, contre versement d'une redevance appelée tonlieux dont le bénéfice fut attribué au monastère de Saint-Denis. Ce marché se tenait près de l'emplacement actuel de la porte Saint-Martin, pendant quatre semaines; les Saxons y vendaient du fer et du plomb, les méridionaux de l'huile, des vins et du suif, tandis que les orientaux offraient des produits de luxe. Certains d'entre eux faisaient le commerce des esclaves et achetaient à Paris des enfants qu'ils revendaient ailleurs.

L'ère d'agitation et de désordre qui caractérise les règnes des rois fainéants eut comme conséquence une forte diminution du commerce. Les Carolingiens

Les origines des foires françaises

par

François Barrelet

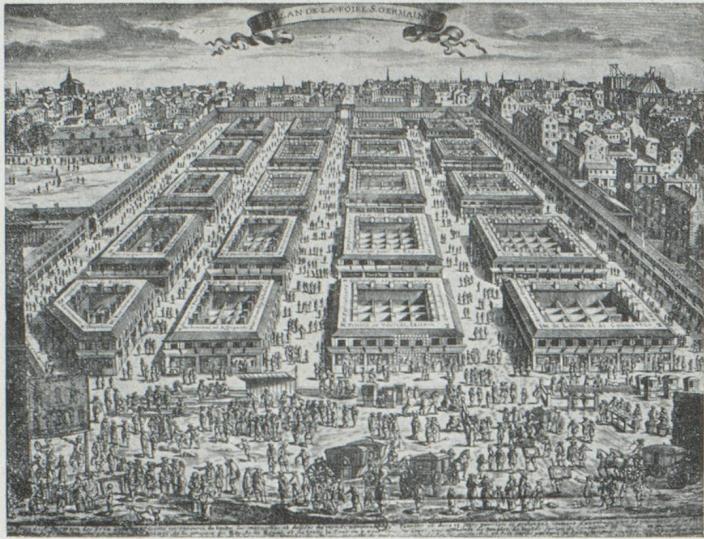
de la Chambre de commerce suisse en France

tentèrent de réorganiser les foires en leur fixant des emplacements et des jours déterminés. Mais l'autorité royale ne cessant de s'affaiblir, ce fut l'Église, et plus tard les seigneurs féodaux, qui obtinrent les prérogatives de surveillance des foires; en échange de l'ensemble de ces droits — le ban des foires — ils étaient tenus de maintenir la paix indispensable aux transactions.

FOIRE DU LENSTIT

Cette foire est la continuation de celle de Saint-Denis qui était tombée en décadence. Il est probable qu'elle eut lieu pour la première fois en 1109; la cathédrale de Paris reçut à cette date, de Jérusalem, un morceau de la vraie croix. L'évêque autorisa les fidèles à contempler cette relique dans un terrain situé entre Saint-Denis et la Butte Montmartre. Des marchands s'y installèrent, encouragés par les moines qui étaient propriétaires de cet emplacement; ainsi naquit cette foire célèbre. Cet exemple illustre clairement un phénomène que l'on rencontre constamment dans l'histoire des foires, la connexion existant entre les cérémonies religieuses et les manifestations commerciales suscitées par l'affluence des pèlerins.

On vendait de tout à la Foire du Lendit; on raconte même qu'en 1400 le Prévôt de Paris acheta à des marchands arméniens une grande quantité de chats angoras pour détruire les rats qui pullulaient dans les égouts. Le recteur de l'Université venait à la Foire en grande pompe pour acheter le parchemin nécessaire à son institution, tandis que les étudiants manifestaient bruyamment, tout en défilant à travers Paris. Pourtant, après une longue période de déclin, la Foire du Lendit fut abolie en 1608.



La Foire de Saint-Germain

FOIRES DE CHAMPAGNE

Du XII^e au XIV^e siècle, leur importance fut universelle ; la Champagne, facilement accessible par voie d'eau, placée à mi-chemin entre la Méditerranée et la mer du Nord et proche de pays aux productions variées, était déjà un centre d'échanges au V^e siècle. Une protection spéciale, le « conduit des foires », garantissait les marchands contre tout pillage, même en dehors des territoires du comte de Champagne. C'est pourquoi les commerçants des diverses contrées s'y rencontraient à intervalles réguliers pour acheter ou vendre des draps, de la laine brute, des produits alimentaires, des épices, des vêtements, du bétail, etc... Les 17 villes de la Hanse de Londres, par exemple, s'étaient engagées à ne vendre leurs draps en gros qu'aux foires de Champagne. Les principales d'entre elles se tenaient dans les villes suivantes : Provins, Lagny, Bar-sur-Aube et Troyes. Les répercussions politiques de ces foires furent considérables, car les princes étrangers acceptaient la caution des négociants en garantie des sommes dues par les rois de France en vertu des traités.

Foires parisiennes

FOIRE SAINT-LAZARE OU SAINT-LADRE

C'est en 1110 que Louis VI le Gros créa cette foire en faveur des lépreux de la maladrerie de Saint-Lazare. Plus tard, Philippe-Auguste racheta cette concession et fit construire de vastes magasins ; il ordonna à tous les marchands de fermer boutique en ville pendant la durée du marché, et de ne vendre leurs marchandises que dans l'enceinte de la foire. Les prix de détail ne pouvaient dépasser ceux de la vente en gros, afin de protéger les acheteurs qui ne pouvaient s'approvisionner ailleurs. On donna à ce marché le nom de « Halles » et c'est sur le même

emplacement que l'on a construit au XIX^e siècle les bâtiments actuels.

FOIRE SAINT-LAURENT

Cette manifestation était organisée par les Lazaristes en remplacement de la Foire Saint-Lazare dont le roi les avait dépossédés. Il est intéressant de relever l'évolution du théâtre à la Foire Saint-Laurent. Dès la fin du XVI^e siècle, en effet, une troupe d'acteurs joua la comédie dans l'enceinte du marché ; d'autres attractions, données dans les nombreux restaurants de la foire, attiraient la grande foule. Malgré l'opposition de la Comédie Française et de l'Opéra, les acteurs forains finirent par obtenir le droit de chanter et de parler : c'est l'origine de l'Opéra comique qui fut construit sur les lieux mêmes de la Foire.

Celle-ci doit d'ailleurs revivre cette année, au mois de juin, au même emplacement.

FOIRE DE SAINT-GERMAIN

L'origine en remonte au VIII^e siècle, époque à laquelle le monastère de Saint-Germain-des-Prés, comme les autres couvents d'ailleurs, possédait de grands biens ; l'excédent des produits qu'il en retirait devait être vendu périodiquement sur un marché public, afin de procurer les revenus nécessaires à l'entretien des moines. L'intérêt de cette foire est qu'elle fut la première à posséder des locaux de caractère permanent, construits déjà en 1511. Dans le courant du XVII^e et du XVIII^e siècle, les attractions diverses — le Vauxhall par exemple — devinrent la raison d'être essentielle de cette réunion, les affaires étant reléguées au dernier plan. Pourtant, l'actuel marché Saint-Germain est encore une réminiscence de l'ancienne foire.

Nous citerons encore les foires parisiennes suivantes qui eurent toutes leur heure de célébrité et qui eurent aussi à subir de graves accidents, tels que des incendies ou des interdictions temporaires : la Foire Saint-Ovide, la Foire aux jambons, la Foire du Temple et la Foire aux oignons.

Foires provinciales

Dans les différentes villes importantes de province, la prospérité des seigneurs laïques ou ecclésiastiques détermina l'institution de foires. Nous citerons particulièrement les foires de Dijon, où l'existence de deux grands monastères donna lieu à deux marchés annuels, la Foire de Guibray (faubourg de Falaise) où l'on négociait surtout des toiles et des chevaux, la Foire de Caen et celle de Rouen.

Dans le Midi, la ville de Beaucaire fut célèbre dès 1217, comme centre commercial ; sa situation

géographique lui permettait de recevoir rapidement les produits du Levant. Plus tard, le canal de la Garonne au Rhône fut pour elle une source nouvelle de prospérité ; la Foire de Beaucaire subsistait encore au XIX^e siècle, et Stendhal et Mistral nous en ont laissé une description pittoresque.

Il faut encore mentionner les foires de Nîmes, Arles, Montpellier qui dut son développement à l'impulsion donnée au trafic international par Jacques Cœur et naturellement Marseille qui eut dès l'Antiquité, un marché permanent.

FOIRE DE LYON

Bien qu'à l'époque romaine Lyon fut déjà un centre d'échanges, ce n'est qu'au XV^e siècle que Charles VII créa la foire de Lyon. Ses débuts furent difficiles à cause de la concurrence de Genève, mais au XVI^e siècle Lyon mérita le titre de première foire de l'Europe occidentale. Son succès fut peut-être dû au privilège qui reconnaissait le cours légal de toutes les monnaies étrangères pendant la durée de la manifestation. Ainsi, les marchands se donnaient-ils réciproquement acceptation de leurs créances, même de celles résultant d'opérations effectuées précédemment dans d'autres villes. Les cours des changes fixés à Lyon étaient communiqués dans toute l'Europe par courriers spéciaux. Les soieries lyonnaises y tenaient tout naturellement la première place. C'était une occasion pour les artisans bâlois et zurichoises d'établir de fréquents et utiles contacts.

Pour terminer ce tour d'horizon des anciennes foires, nous citerons encore celles de Châlons, de Mâcon, de Bordeaux d'où plus de 500 navires emportaient les vins, et enfin les foires de Strasbourg et de Mulhouse qui furent importantes pour les cantons suisses dont les villes d'Alsace étaient les alliées.

Expositions

Pendant le XVIII^e siècle, les anciennes foires tombèrent en décadence ; elles étaient l'occasion de jeux, d'attractions diverses et les affaires ne jouaient plus qu'un rôle secondaire. Après la Révolution, on assiste au développement d'un nouveau genre de manifestations, les expositions, qui se distinguent des foires par un caractère d'ampleur et de durée et par la longueur relative des intervalles qui les séparent. C'est en l'an VI que se tint au Champ de Mars la première exposition des produits de l'industrie française ; il n'y eut que 110 exposants. Une dizaine d'autres expositions eurent lieu à



La Foire de Beaucaire

Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle et le nombre des participants passa de 1.422 en 1806 à 4.532 en 1849. A cette époque, les expositions duraient six mois, mais seuls les produits français y étaient présentés ; ce n'est qu'après la première exposition universelle de Londres, en 1851, que l'on décida d'organiser aussi en France de grandes manifestations internationales. Ce furent les expositions de Paris en 1855 aux Champs-Élysées, en 1867 au Champ-de-Mars, en 1878, année où malgré un gros succès d'affluence (10 millions de visiteurs, 53.000 exposants) il y eut un déficit considérable dû en partie à l'édification du Trocadéro, en 1889 qui vit la construction de la Tour Eiffel et d'une immense galerie des machines et enfin l'exposition de 1900 pour laquelle on bâtit le grand et le petit Palais ainsi que le pont Alexandre III. Lyon et Marseille organisèrent également d'importantes expositions en 1906 et en 1914.

Foires modernes

Au début du XX^e siècle, on assiste à la renaissance des foires françaises sous la forme moderne de foires d'échantillons. Elles se créèrent pour répondre aux besoins des nouveaux courants du négoce ; les expositions, du fait de leur durée, étaient onéreuses pour les maisons participantes qui ne pouvaient y laisser d'employés à demeure, et leur présentation luxueuse servait davantage à l'exhibition des produits qu'à la vente des marchandises : il fallait donc une nouvelle organisation qui permit aux acheteurs de passer leurs commandes directement aux exposants. C'est cette idée qui inspira la Chambre syndicale des fabricants de jeux et jouets et qui donna naissance à la première Foire de Paris en 1904.

F. Barrelet

N.-B. — La documentation nécessaire à cet article a été tirée de l'excellent ouvrage de C. Zetter « Evolution des foires et marchés à travers les siècles », édité par le Comité de la Foire de Paris.